

Groupe majoritaire

Chef de file de l'action sociale, le Département de La Réunion œuvre quotidiennement à bâtir La Réunion d'aujourd'hui et de demain tout en contribuant à lutter contre les situations d'urgence, à maintenir la cohésion sociale et familiale, et à accompagner les Réunionnais vers le bien-être et l'épanouissement personnel.

À l'heure où les défis énergétiques et climatiques sont au cœur de l'actualité, posant la question de l'avenir de notre Humanité, nos politiques se doivent nécessairement d'intégrer l'enjeu du développement durable. Chacune de nos actions doit être guidée par l'ambition de sauvegarder notre planète, de sensibiliser aux gestes écologiques, et d'œuvrer pour une société préservée et respectueuse de son environnement.

C'est tout le sens de notre engagement nos interventions en matière de « Trajectoire Écologique et Solidaire ». Il s'agit d'intégrer une démarche durable et équitable dans nos actions. Concours No Gaspi dans les collèges, ambitieuse politique de replantation d'arbres (1 million à l'horizon 2023), intégration des enjeux écologiques dans le cadre du Plan Sénior, soutien à l'agriculture bio ou encore contribution à l'effort local de développement d'une offre énergétique alternative, sont autant de mesures mises en œuvre par la Collectivité Départementale en faveur de la terre réunionnaise.

Cet engagement est au fond un acte de responsabilité et d'exemplarité nécessaires pour préserver cet héritage que nous léguons aux générations futures. Pour une solidarité durable.

Cyrille Melchior

Groupe Tampon Avenir

Les notions d'environnement et de développement durable font partie intégrante de nos compétences territoriales.

Dans le cadre de la préservation et la valorisation des milieux naturels de l'île, le Département et la Commune du Tampon ont établi un partenariat orienté vers la valorisation des espèces indigènes dans les espaces publics du territoire tamponnais.

Le projet « Endémiel » porté par la commune du Tampon consiste en la création d'une « route mellifère » de 36 kilomètres où seront plantés 52 000 individus d'espèces indigènes mellifères le long des routes communales et de la route départementale de Bois-Court (RD70).

Aspirant à être les véritables poumons verts de la ville, ce seront 4 « jardins endémiques », dont l'un sera situé sur la propriété ENS du Domaine Archambeaud, qui représenteront les habitats naturels qui existaient auparavant.

Le Département apporte naturellement sa contribution à la réalisation de ce projet d'envergure, qui permettra la mise en place d'un circuit éco-touristique du patrimoine naturel et culturel de La Réunion mais également de soutenir les filières apicoles, médicinales et horticoles.

Pour le Groupe Tampon Avenir
André Thien-Ah-Koon

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.

Sollicités, les autres groupes ne nous ont pas fait parvenir de contribution.